
61^e

**CONCOURS
CANADIEN DE
JOURNALISME**

**C'EST LE TEMPS
DE S'INSCRIRE!**

2009

Grand prix de 1000 \$; citations au mérite pour les finalistes

VEUILLEZ LIRE ces règlements avec soin. Des changements ont été apportés aux règlements et aux catégories suivantes : Caricature (exige la soumission de cinq caricatures) et Reportage multimédia (deux soumissions permises cette année). Tout défaut de se plier aux règlements pourra entraîner la disqualification.

Ces prix annuels sont ouverts aux membres du personnel de la rédaction des quotidiens, des agences de nouvelles et aux pigistes dont les œuvres auront été publiées dans les quotidiens et leurs éditions en ligne durant l'année civile 2009.

La date limite pour y participer sera le lundi 11 janvier 2010.

Les frais d'inscription sont de 40 \$ par soumission pour les marchés métropolitains et de 25 \$ pour les marchés plus petits dont le tirage quotidien est de moins de 30 000 exemplaires.

Les trois finalistes dans chaque catégorie seront présentés et honorés, et le nom de la personne ou de l'équipe gagnante sera annoncé lors de la présentation du gala de la 61^e édition du concours, à Toronto, le vendredi 14 mai 2010.

Le Concours canadien de journalisme fut créé par le Toronto Press Club en 1949 pour encourager et reconnaître l'excellence dans les quotidiens canadiens.

LES RÈGLEMENTS

ADMISSIBILITÉ

1 - Pour être admissible, une participation doit d'abord avoir été publiée par un quotidien canadien en 2009, sur papier ou en ligne, en français ou en anglais.

2 - Les participations provenant de magazines ou de cahiers de type magazine publiés par des journaux ne sont pas admissibles au Concours canadien de journalisme si ces participations (provenant de magazines ou de cahiers de type magazine) sont présentées dans d'autres concours de magazines.

3 - Pour se qualifier, le/la participant(e) ne doit pas avoir reçu de subventions directes d'aucune autre source que l'employeur du créateur de la participation ou le journal dans lequel la participation fut d'abord publiée.

4 - NOUVEAU! Un article soumis peut comprendre le texte principal et des textes complémentaires qui s'y rattachent de près et sont publiés le même jour.

5 - Le mot participant signifie une personne ou une équipe contenant jusqu'à cinq personnes qui soumet un bulletin de participation et dont le nom (de chacun) apparaît sur le bulletin. Une équipe est un groupe d'une salle de nouvelles qui soumet un bulletin mais dont les membres ne sont pas identifiés par leur nom sur le bulletin.

6 - La même inscription ne sera pas acceptée dans plus d'une catégorie, sauf pour une exception : Il n'y a que dans la catégorie Présentation que des textes et des photographies peuvent être inscrits dans d'autres catégories. Les textes, photographies et composantes de présentation d'un Projet spécial ne sont pas admissibles dans d'autres catégories.

7 - Si une inscription ne respecte pas les restrictions de la catégorie dans laquelle elle est présentée, le Conseil d'administration peut, à sa seule discrétion, la corriger pour la rendre conforme.

DOSSIER D'INSCRIPTION

8 - Le « format uniforme » s'applique aux 14 catégories suivantes: Reportage à caractère local, Reportage bref, Reportage élaboré, Grande enquête, Éditorial, Reportage à caractère international, Nouvelle de dernière heure, Journalisme spécialisé, Chronique, Économie, Sport, Culture, Politique et Texte explicatif. Trois exemplaires de chaque participation doivent être fournis en provenance du système d'archives d'un journal en format texte en clair, sur papier format lettre, faisant voir le texte et les titres mais sans les photographies ou les illustrations. Les textes doivent préférablement être en caractère Times Roman 12 points ou l'équivalent, avec marges d'un pouce. Ceci ne s'applique PAS à la catégorie Projet spécial, aux six catégories visuelles ou à la nouvelle catégorie Reportage multimédia.

9 - En plus des trois exemplaires en « format uniforme », il faut aussi soumettre un exemplaire de la participation dans sa forme originale, ou en format PDF, ou une photocopie de la participation telle qu'elle a été publiée dans le journal. Les participations dans les catégories Projet spécial ou Présentation doivent être soumises en format justificatif ou sous forme de photocopies. On doit pouvoir y lire les titres, si possible, ou soumettre le tout sur

des justificatifs entiers. Les documents photocopiés doivent être lisibles et pleine grandeur.

10 - Les participants des quatre catégories photographiques et de la catégorie Caricature doivent soumettre leurs œuvres en ligne. Chaque participation doit être accompagnée d'un document format PDF démontrant la preuve de parution.

11 - Les participants qui soumettent une participation dans la catégorie Reportage multimédia doivent envoyer une lettre de présentation et un formulaire de participation. La lettre doit inclure une adresse URL valide vers le reportage multimédia sur le site Web du journal. Si le texte est sur un site archivé ou payant, la lettre doit fournir un nom d'utilisateur et un mot de passe à l'intention des juges.

12 - Les participations à la catégorie Projet spécial contenant une composante multimédia doivent inclure une adresse URL valide dans la lettre de présentation. Si le texte est sur un site archivé ou payant, la lettre doit fournir un nom d'utilisateur et un mot de passe à l'intention des juges.

13 - Les catégories Reportage à caractère local, Nouvelle de dernière heure et Texte explicatif permettent les soumissions audio et vidéo dans le cadre de la participation. Les éléments audio et vidéo peuvent être soumis sur CD ou en fournissant une adresse URL valide dirigeant les juges vers ces éléments spécifiques.

14 - Les concurrents peuvent être parrainés et les documents peuvent être acheminés par les directeurs de la rédaction (ou l'équivalent) et peuvent être accompagnés d'une note (en trois exemplaires) expliquant les circonstances dans lesquelles l'article a été réalisé. Il n'est pas nécessaire de fournir une lettre explicative (sauf pour les catégories Projet spécial et Journalisme spécialisé, qui exigent une lettre d'appui), à moins que cette lettre ajoute à la compréhension des juges. Les documents non parrainés seront aussi acceptés.

15 - Sauf pour les participations en ligne, chacun des trois exemplaires d'un élément de participation devra être accompagné d'un formulaire de participation. Veuillez placer chacun des formulaires sur le dessus de chaque exemplaire de l'élément de participation. Tout le matériel de soutien (lettres, notes) doit être placé derrière le bulletin de participation.

16 - L'inscription doit contenir une preuve satisfaisante de publication et la date, fournie par le journal ou l'agence de presse.

17 - Pour aider les juges dans le cadre du règlement no 21 qui suit, les participants doivent spécifier toutes les ressources fournies par des sources autres que des journaux.

18 - Les participants dans la catégorie Reportage bref doivent inscrire le nombre de mots (1 200 mots ou moins) dans l'espace réservé à cette fin sur le bulletin de participation.

FRAIS D'INSCRIPTION

19 - Les droits d'inscription sont de 40 \$ par soumission pour les journaux métropolitains et de 25 \$ par soumission pour les journaux urbains dont la moyenne de tirage est de moins de 30 000 exemplaires. Chaque participation doit être accompagnée d'un chèque personnel ou corporatif de 42 \$ (marchés métropolitains)

Suite sur la prochaine page

La date limite pour les inscriptions: Lundi, 11 janvier, 2010

RÈGLEMENTS (SUITE)

ou de 26,25 \$ (TPS comprise), libellé à l'ordre du Concours canadien de journalisme (les participants des provinces de l'Atlantique doivent appliquer la TPH aux droits d'inscription de base). Les journaux, ou les participants, peuvent fournir un même chèque pour toutes les participations s'ils soumettent plus d'une participation.

JUGEMENT

20 - Un jury de trois (3) membres nommés par le Conseil d'administration du Concours canadien de journalisme examine toutes les inscriptions dûment inscrites en compétition dans une même catégorie.

21 - Au moment de juger les mérites d'une participation, les juges prendront en considération les critères suivants : (a) les critères des catégories respectives ; (b) le code déontologique gouvernant la profession de journaliste et les normes acceptées ; et (c) les ressources en personnel mises à la disposition du participant afin de permettre dans la mesure du possible un examen des inscriptions provenant des marchés urbains sur la même base que celles provenant des journaux des marchés métropolitains.

22 - Les juges identifieront les trois inscriptions dans leur catégorie qui, selon eux, ont plus de mérite que les autres selon les critères élaborés, et ils en aviseront le(la) secrétaire. Ils placeront ensuite ces trois textes en ordre croissant selon leur valeur relative. Leur recommandation sera acceptée pourvu que l'exactitude et l'originalité des textes n'aient pas été modifiées, et que l'intégrité du programme ne soit pas compromise. Les gouverneurs peuvent en tout temps révoquer un prix si, selon eux, les notions d'exactitude ou d'intégrité sont en jeu.

DROITS ET OBLIGATIONS

23 - Le signataire de l'inscription et le parrain (s'il y a lieu) garantissent l'exactitude des données de l'inscription ainsi que l'originalité du travail soumis. Pour une photographie, ils garantissent qu'il n'y a eu aucune manipulation ou altération de nature à fausser le sujet ou à tromper le lecteur d'une quelconque façon.

24 - Les prix devront être acceptés tels que remis et ne sont pas transférables.

25 - Avant qu'un lauréat ne soit déclaré comme tel, il devra ainsi que son commanditaire s'il y a lieu, signer une déclaration d'acquiescement aux règlements du Concours et une décharge autorisant l'enregistrement, la présentation et la diffusion de l'inscription. En participant au Concours, les candidats reconnaissent au Conseil d'administration le droit de publier l'inscription de quelque manière que ce soit, d'utiliser le nom et/ou la photographie de tout lauréat du Concours, ainsi que son commanditaire s'il y a lieu, à des fins promotionnelles ou publicitaires, et cela sans aucune compensation.

26 - Le Conseil d'administration décline toute responsabilité pour une inscription perdue, volée, détruite, mal aiguillée ou retardée.

LES 22 CATÉGORIES EN 2009

1. Reportage à caractère local

Un texte ou une série d'articles associés (pas plus de cinq), écrits en équipe ou par une seule personne œuvrant pour un quotidien au tirage inférieur à 30 000 exemplaires. L'inscription peut comprendre du texte, incluant des nouvelles, des reportages, des chroniques ou des analyses. Des éléments multimédias de type audio, vidéo ou autres peuvent aussi être inclus. Deux inscriptions possibles par participant ou équipe participante. Format uniforme exigé.

2. Reportage bref

Un texte de 1 200 mots et moins, écrit par une seule personne, provenant de n'importe quelle section du journal, sans restriction. On veut un texte concis, recherché, savoureux, faisant preuve de fraîcheur, d'originalité et de qualité d'écriture. Une seule participation par concurrent. Les participants et/ou ceux et celles qui les mettent en nomination doivent indiquer le nombre de mots (sans compter les titres et légendes) dans l'espace prévu à cette fin sur le formulaire. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

3. Reportage élaboré

Un texte de plus de 1 200 mots, écrit en équipe ou par une seule personne, provenant de n'importe quelle section du journal, sans restriction. Le fait qu'il n'y ait pas de restriction quant à la longueur ne doit pas se faire aux dépens de la qualité littéraire, de l'originalité, de la fraîcheur et du style. Les textes multiples qui s'étendent sur plusieurs jours sont admissibles mais limités à trois textes connexes. Une seule participation par concurrent. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

4. Grande enquête

Un texte, ou une série allant jusqu'à trois articles, où l'on fait preuve d'esprit d'initiative et de talent d'enquêteur pour venir à bout d'obstacles difficiles. L'enquête doit être significative et d'intérêt, démontrant une recherche minutieuse des faits et les initiatives prises pour les trouver. Une inscription par participant. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

5. Éditorial

Trois éditoriaux doivent être présentés, faisant preuve de persuasion et de qualité soutenue. Le style, l'esprit, la clarté, l'influence sur l'opinion publique ou politique et une argumentation de qualité constituent les principaux critères d'évaluation. Une inscription par participant. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

6. Reportage à caractère international

Un texte ou une série allant jusqu'à trois articles associés, produits par un journaliste à l'extérieur du Canada, sur un thème ou des événements internationaux d'importance mondiale. Deux inscriptions possibles par participant. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

7. Présentation

Visé à reconnaître l'excellence en conception et en présentation. Jusqu'à trois pages simples, connexes ou non, provenant de n'importe quel numéro du journal, ou un ensemble de plusieurs pages touchant un même sujet ou un projet provenant d'un même numéro du journal (les doubles pages compteront pour une mise en page). La préférence ira aux participations informatives faisant preuve d'imagination dans leur concept et leur illustration. On jugera aussi la couleur, le sens artistique, le positionnement du texte, les polices de caractères, la typographie, la clarté, l'usage et l'impact des titres. Une inscription par participant. Justificatifs acceptés.

8. Nouvelle de dernière heure

Pour l'excellence dans la couverture et l'écriture sous la pression de l'heure de tombée d'une nouvelle de dernière heure en développement au Canada ou à l'étranger. L'inscription est limitée à cinq éléments découlant d'un même sujet de dernière heure. Les participations doivent inclure du texte mais peuvent aussi inclure des éléments audio et vidéo. Jusqu'à deux participations par personne. De plus, les journaux sont limités à deux participations d'équipes dans cette catégorie. Format uniforme exigé.

9. Journalisme spécialisé

Pour l'excellence dans la couverture, généralement à plein temps, d'un secteur donné de l'actualité. La spécialisation doit être une responsabilité constante dans secteur donné (actualités municipales, tribunaux, ou autres). La préférence ira au travail faisant preuve d'une bonne maîtrise du sujet, de constance et d'initiative. Cette catégorie concerne plus la couverture régulière d'un secteur donné que le travail sur un projet. On peut présenter jusqu'à cinq articles. Pas de travail d'équipe. Une inscription par participant. Les

Suite sur la prochaine page

Concours canadien de journalisme
890 Yonge St., Suite 200
Toronto, ON M4W 3P4
Tel: (416) 923-3567, ext. 228
Fax: (416) 923-7206
email: nna@cna-acj.ca
GST #R124932708

CATÉGORIES (SUITE)

participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

10. Chronique

Une seule chronique ou jusqu'à trois exemples, faisant preuve de diversité, de pensée personnelle et de qualité soutenue, rédigées par un chroniqueur sur une base au moins hebdomadaire. Une inscription par participant. Format uniforme exigé. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement.

11. Économie

Nouvelles, textes de fond, reportages et chroniques démontrant l'excellence dans la couverture de l'économie. L'inscription peut comprendre un seul texte ou un ensemble de trois textes comprenant reportages, chroniques, textes de fond ou nouvelles, ou encore une combinaison de trois éléments parmi ceux-ci. Une inscription par participant. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

12. Sport

Nouvelles, textes de fond, reportages et chroniques démontrant l'excellence dans la couverture du sport. L'inscription peut comprendre un seul texte ou un ensemble de trois textes comprenant reportages, chroniques, textes de fond ou nouvelles, ou encore une combinaison de trois éléments parmi ceux-ci. Une inscription par participant. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

13. Culture

Nouvelles, textes de fond, reportages et chroniques démontrant l'excellence dans la couverture de la culture. L'inscription peut comprendre un seul texte ou un ensemble de trois textes comprenant reportages, chroniques, critiques, textes de fond ou nouvelles, ou encore une combinaison de trois éléments parmi ceux-ci. Une inscription par participant. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

14. Politique

Nouvelles, textes de fond, reportages et chroniques démontrant l'excellence dans la couverture de la politique locale, provinciale, ou nationale. L'inscription peut comprendre un seul texte ou un ensemble de trois textes. Une inscription par participant. Les participations peuvent être pour des textes publiés sur internet seulement, des textes publiés à la fois sur papier et sur internet, ou des textes publiés sur papier seulement. Format uniforme exigé.

15. Texte explicatif

Visé l'excellence au niveau des textes explicatifs pour un exemple unique (pas de séries), expliquant de façon claire et intéressante un domaine complexe ou mystérieux pour en faire comprendre la terminologie, l'équipement, les processus, théories ou grands dossiers. Bien qu'un processus d'enquête puisse être nécessaire pour les fins du reportage, ce n'est pas ce qui est recherché ici puisque la préférence ira à des textes qui font preuve d'une grande maîtrise du sujet, d'une écriture lucide et d'une présentation claire. Cette participation peut comprendre une illustration ou des éléments multimédias. Deux inscriptions possibles par participant. Format uniforme exigé.

16. Projet spécial

Un effort journalistique d'importance sur un sujet donné d'intérêt vital pour les lecteurs et le journal. Il peut comprendre à la fois du reportage, de l'enquête, de l'éditorial, des tableaux, de la photographie et de l'analyse et des éléments multimédias. Une lettre d'introduction doit accompagner l'inscription, expliquant l'origine et la raison d'être du projet ainsi que son impact sur le milieu. Une inscription par journal.

17. Reportage multimédia

Pour l'excellence en journalisme en ligne sur un seul sujet, pouvant inclure, mais sans se limiter à ce qui suit : éléments audio et visuels sous forme de photographie, séquences sonores, bandes vidéo, animation, Flash, bases de

CONSEILS POUR LA PARTICIPATION

Les conseils suivants en vue de la participation au concours sont basés sur l'expérience et les suggestions des juges qui doivent évaluer près de 1 400 participations chaque année.

- ✓ Prenez le temps d'assembler vos documents avec soin.
- ✓ Si vous le pouvez, agrafez les diverses composantes de votre participation de la façon suivante, du dessus vers le dessous : bulletin de participation, lettre couverture (si exigée, soit de votre rédacteur principal ou de vous-même) et ensuite, le reste des documents.
- ✓ **N'envoyez pas de textes de soutien ou de témoignages.** Le mandat des juges est de ne regarder que les documents qui sont soumis pour la compétition. Cependant, une lettre couverture du postulant ou d'un rédacteur principal, fournissant certains renseignements et expliquant les circonstances derrière l'article s'avère habituellement utile pour les juges.
- ✓ Les lettres couvertures qui ne contiennent que de l'information servant à présenter le concurrent comme étant « une bonne personne et un journaliste sans pareil » ne sont d'aucune utilité.
- ✓ Veuillez indiquer clairement aux juges quels articles ils doivent juger. La lettre de présentation peut expliquer pourquoi certains articles sont soumis plutôt que d'autres. Les inscriptions qui ne contiennent pas le nombre requis de parties ou d'articles seront disqualifiées. Veuillez consulter le règlement no 4 pour tout changement.
- ✓ Un concurrent dans les catégories écrites peut participer plus souvent que les exigences de chaque catégorie pourvu que ces participations fassent partie de participations conjointes. Chaque participation conjointe constitue une seule et même entité.

données et texte. L'accent sera mis sur l'utilisation de nouvelles façons de transmettre l'information. Une lettre décrivant pleinement l'origine et le but de la rubrique en ligne, de même que le travail effectué en vue de sa création doit accompagner l'inscription. Deux inscriptions par journal.

18. Caricature

Pour l'excellence en caricature pour l'ensemble d'une œuvre formée de cinq caricatures, démontrant de la satire, de l'humour, de l'originalité face aux actualités, et de la qualité en ce qui regarde le trait, le style et la vraisemblance des personnages. Une inscription par participant. Les soumissions doivent être présentées en ligne

19. Photographie d'actualité

Pour l'excellence en photographie d'actualité pour une seule photographie pour laquelle aucune planification préalable ne fut possible. La difficulté de l'affectation dans des conditions difficiles et l'impact obtenu constituent des facteurs clés d'évaluation tout comme le sens de la nouvelle, l'opportunité, la composition et la créativité. Les images ne peuvent être retouchées numériquement si ce n'est pour le contraste et l'équilibre des coloris. Deux inscriptions possibles par participant. Les soumissions doivent être présentées en ligne.

20. Photographie de reportage d'actualité

Pour l'excellence en photographie pour une seule photographie d'un événement prévu ou non à l'heure où il existe une occasion de planification préalable et de contrôle créatif. Les images peuvent faire voir des actualités ou un sujet qui fait la nouvelle et touche la vie quotidienne. Préférence ira aux images qui racontent une histoire et qui font preuve d'excellence dans des domaines comme : le sens de la nouvelle, la composition et la créativité. Les images ne peuvent être retouchées numériquement si ce n'est pour le contraste et l'équilibre des coloris. Deux inscriptions possibles par participant. Les soumissions doivent être présentées en ligne.

21. Photographie de reportage

Pour l'excellence en photographie de reportage pour une seule photographie racontant une histoire tout en démontrant l'habileté technique pour mettre en valeur une scène touchante, humoristique ou d'intérêt humain. Les photos de reportage ayant été numériquement retouchées pour des raisons autres que pour l'éclairage, le contraste et l'équilibre des coloris, ne sont pas admissibles. Deux inscriptions possibles par participant. Les soumissions doivent être présentées en ligne.

22. Photographie de sport

Pour l'excellence en photographie de sport, pour une seule photographie. Les réflexes et la prouesse technique devraient être mis en valeur, tout comme l'émotion et le sens de l'humour. Les photos ayant été numériquement retouchées pour des raisons autres que pour l'éclairage, le contraste et l'équilibre des coloris ne sont pas admissibles. Deux inscriptions possibles par participant. Les soumissions doivent être présentées en ligne.